

M. l'Orateur informe de plus la Chambre que durant les vacances le greffier de la Chambre a reçu du greffier de la Couronne en Chancellerie, les certificats suivants, savoir :—

BUREAU DU GREFFIER DE LA COURONNE EN CHANCELLERIE, CANADA,
OTTAWA, le 17 février 1897.

Le présent fait foi qu'en vertu d'un bref d'élection en date du vingt-cinquième jour du mois de novembre dernier, émis par Son Excellence le Gouverneur général, et adressé à Samuel McLeod, écuyer, de Prince-Albert-Ouest, T.N.-O., comme officier-rapporteur pour le district électoral de la Saskatchewan, dans les Territoires du Nord-Ouest, pour l'élection d'un membre devant représenter le dit district électoral dans la Chambre des Communes du Canada, durant le présent parlement, aux lieu et place de l'honorable Wilfrid Laurier, qui a accepté une charge rétribuée sous la Couronne; Thomas Osborne Davis, écuyer, de Prince-Albert, T.N.-O., marchand, a été rapporté comme dûment élu, tel qu'il appert par le rapport du dit bref, qui est maintenant déposé dans les archives de mon bureau.

[L.S.] SAML. E. ST. O. CHAPLEAU,
Greffier de la Couronne en Chancellerie, Canada.

A J. G. BOURINOT, C.M.G., LL.D.,
Greffier de la Chambre des Communes du Canada.

BUREAU DU GREFFIER DE LA COURONNE EN CHANCELLERIE CANADA,
OTTAWA, le 3 décembre 1896.

Le présent fait foi qu'en vertu d'un bref d'élection en date du quatorzième jour du mois de novembre dernier, émis par Son Excellence le Gouverneur général, et adressé à Charles E. Hall, écuyer, d'Alexander, Manitoba, comme officier-rapporteur pour le district électoral de Brandon, dans la province de Manitoba, pour l'élection d'un membre devant représenter le dit district électoral dans la Chambre des Communes du Canada, durant le présent parlement, aux lieu et place de Dalton McCarthy, écuyer, qui s'est démis de son mandat; l'honorable Clifford Sifton, ministre de l'Intérieur, de la cité de Brandon, Manitoba, a été rapporté comme dûment élu, tel qu'il appert par le rapport du dit bref, qui est maintenant déposé dans les archives de mon bureau.

[L.S.] SAML. E. ST. O. CHAPLEAU,
Greffier de la Couronne en Chancellerie, Canada.

A J. G. BOURINOT, C.M.G., LL.D.,
Greffier de la Chambre des Communes du Canada.

BUREAU DU GREFFIER DE LA COURONNE EN CHANCELLERIE, CANADA,
OTTAWA, le 20 février 1897.

Le présent fait foi qu'en vertu d'un bref d'élection en date du premier jour du mois de décembre dernier, émis par Son Excellence le Gouverneur général, et adressé à George Edgar Shaver, écuyer, de Wales, Ontario, comme officier-rapporteur pour le district électoral de Cornwall et Stormont, dans la province d'Ontario, pour l'élection d'un membre devant représenter le dit district électoral dans la Chambre des Communes du Canada, durant le présent parlement, aux lieu et place de Darby Bergin, écuyer, décédé; John Goodall Snetsinger, écuyer, du township de Cornwall, Ontario, marchand, a été rapporté comme dûment élu, tel qu'il appert par le rapport du dit bref, qui est maintenant déposé dans les archives de mon bureau.

[L.S.] SAML. E. ST. O. CHAPLEAU,
Greffier de la Couronne en Chancellerie, Canada.

A J. G. BOURINOT, C.M.G., LL.D.,
Greffier de la Chambre des Communes du Canada.